

morale, de toute liberté. Pas un écrivain, pas un penseur, pas un homme d'Etat ; la faim et les moines s'étendaient comme une lèpre sur tout le pays. « La mort, dit M. Miguet, avait pénétré partout dans la nation par la ruine de ses libertés ; dans le gouvernement par la destruction de sa marine, de ses armées, de ses finances ; dans la propriété par la cessation du travail ; dans la population par l'inaction et la pauvreté ⁷³. »

La France entre en scène

Quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra, et les tuera. Et leurs cadavres seront sur la place de la grande ville, qui est appelée, dans un sens spirituel, Sodome et Egypte, là même où leur Seigneur a été crucifié. (7, 8)

Par une puissance appelée *la Bête qui monte de l'abîme*, les deux *Témoins* sont mis à mort sur la place de la grande ville, là même où leur Seigneur a été crucifié. Il y a ici trois nouveaux traits à identifier. 1° *la Bête*. Ce symbole est expliqué dans le livre de Daniel. Les quatre animaux qui apparaissent au prophète (chap. 7) sont accompagnés de cette clé : « Ces quatre bêtes sont quatre royaumes ». Dans la vision suivante (chap. 8), ces mêmes empires sont désignés par d'autres animaux sous les noms historiques qu'ils portent encore. *La Bête* est donc un pouvoir politique. On verra plus loin ce qu'est *l'abîme* d'où ce pouvoir doit monter à la fin des quarante-deux mois prophétiques, soit 1260 années.

2° Un autre trait à identifier, c'est *la place de la grande ville* ou *la dixième partie de la ville* (v. 8, 13). Ces deux périphrases visent sûrement un des dix royaumes de la chrétienté, celui qu'on peut considérer comme le carrefour (*la place*) des arts, des sciences et de la littérature au XVIII^e siècle.

Jurieu, ministre protestant réfugié en Hollande, d'où il soutint une controverse avec Bossuet, est probablement le premier des interprètes de l'Apocalypse qui ait fait application de cette prophétie à la France. Une présomption rare en faveur de cette interprétation, c'est que Jurieu la publia un siècle avant les événements. Voici, en effet, ce qu'il dit :

« Je ne saurais m'empêcher de croire, dit-il, que ceci a un particulier égard à LA FRANCE, qui est assurément aujourd'hui la plus éminente des provinces de l'Empire du papisme. Son roi s'appelle le Fils aîné de l'Eglise, le Roy très chrétien, c'est-à-dire très papiste, d'après la langue de Rome. Ce sont les rois de France qui ont fait grands les papes par leurs libéralités. C'est l'Etat de l'Europe aujourd'hui le plus florissant. C'est, en un mot, *la place de la grande cité*. Et je crois que c'est PARTICULIÈREMENT EN FRANCE que les *Témoins* doivent demeurer morts ; c'est-à-dire que LA PROFESSION DE LA VÉRITABLE RELIGION DOIT ÊTRE ENTIÈREMENT ABOLIE... LA VÉRITÉ SERA MISE A MORT, mais elle ne sera pas ensevelie. La sépulture est un degré au-delà de la mort, elle est toujours conjointe avec la corruption et la destruction totale ⁷⁵. »

3° *Où leur Seigneur a été crucifié*. Le passé composé indique une allusion rétrospective. Comment cette incrimination peut-elle s'appliquer à la France ? De la façon la plus naturelle, si l'on tient compte de la parole de Jésus : « Toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites ⁷⁶. »

« Un legs fatal de l'histoire de France »

Depuis mille ans, la France, docile aux directives de Rome, s'était fait gloire de soutenir les exigences de la papauté en ce qui concerne la répression de l'hérésie. On a vu les scènes cruelles qui marquèrent la guerre faite aux Albigeois. Au XVI^e siècle, la Réforme apportant à l'Europe le pur Evangile fut reçue en France par des roturiers, des bourgeois, des nobles, des princes et des princesses. Mar-

guerite d'Angoulême, sœur de François I^{er} — comme aussi la sœur d'Henri IV — fit prêcher la Réforme au Louvre. A l'instigation du clergé, la cour et le peuple se soulevèrent contre la nouvelle foi. Au fur et à mesure que le vrai christianisme reprenait racine, la persécution devenait de plus en plus impitoyable, et ses annales enregistrèrent bientôt ces crimes ineffaçables qui s'appellent la Saint-Barthélemy, les Dragonnades, la Révocation de l'édit de Nantes. « Jamais, dit Taine, le peuple ne se serait laissé asservir pareillement par Roi et Autel, s'il avait connu l'Évangile. Le clergé qui le lui a ravi a été puni par sa propre faute⁷⁷. » A cette question souvent posée : « Pourquoi la Révolution française n'a-t-elle pas réussi comme celles de Hollande, d'Angleterre et des États-Unis ? » Emile de Laveleye répond : « Parce qu'elles ont eu et que la France n'a pas eu — comme base — une réforme religieuse. » En effet, à la longue, le régime de la persécution devait fausser, puis éteindre le sens moral des populations. L'intolérance fut la pire des écoles pour un peuple destiné par ses dons naturels à la culture des vertus généreuses et humaines. D'éminents penseurs l'ont reconnu.

L'historien qui a été le plus douloureusement affecté par ce fait, c'est Edgar Quinet. Il y revient avec une insistance angoissée. Voici un passage tiré de son ouvrage sur *la Révolution* : « De toutes les révolutions, dit-il, la Révolution française a été la plus sanglante, parce que l'histoire de France est celle qui avait laissé s'accumuler le plus d'iniquités.... Les horreurs de la Révocation de l'Édit de Nantes ont eu pour nous de fatales conséquences qui saignent encore.... Comment ces cinq cent mille hommes d'élite ont-ils pu être arrachés de la France sans que les pierres aient crié ?.... Les persécutions que les catholiques ont fait subir aux protestants ont corrompu les premiers.... L'athéisme devait sortir de là.... Les missions bottées déchristianisèrent les catholiques. Cette histoire dégouttante de sang et de meurtres, pleine de gibets, de roues, de galères,

produisit le mépris de toute religion,.... ELLE FIT UNE NATION ATHÉE.... AINSI LA TERREUR A ÉTÉ LE LEGS FATAL DE L'HISTOIRE DE FRANCE⁷⁸. »

« La France, écrit Paul Seippel, se saigna du meilleur de son sang et l'infusa aux nations voisines pour leur plus grand bien. Par les lois de l'hérédité, cet affaiblissement se fera sentir sur tout le cours de son histoire⁷⁹. »

« Un million d'hommes utiles, dit l'historien Henri Martin, parmi lesquels beaucoup d'esprits supérieurs, laissèrent en France des vides effrayants, et allèrent grossir les forces des nations protestantes. La France baissa de ce qu'elle perdait et de ce que gagnèrent ses rivales⁷⁹. » « Depuis plus d'un siècle, a écrit Ferdinand Brunetière, (les protestants) représentaient la substance morale de la France.... N'avoir pas senti ce qu'il y avait de force et de vertu morale dans le protestantisme, avoir sacrifié au règne de l'unité extérieure et apparente la plus substantielle des réalités, n'avoir pas compris que tout ce qu'on entreprenait contre le protestantisme, on l'accomplissait *au profit du déisme et du libertinage*, voilà ce qu'on ne saurait trop reprocher à la mémoire de Louis XIV⁸⁰. »

Cette conclusion s'accorde avec un double trait additionnel du signalement prophétique de la *Bête qui monte* de l'anarchie : *la place de la grande ville est appelée, dans un sens spirituel* (donc symboliquement, en langage figuré) *Sodome et Égypte*⁸¹. Que peut signifier cette double antonomase⁸² biblique : *Sodome et Égypte* ? Nul n'est besoin de réfléchir longuement pour le découvrir. La première indique l'immoralité des mœurs ; la seconde, l'athéisme : « Qui est l'Éternel pour que j'obéisse à sa voix ? » demandait le Pharaon à Moïse ; et il ajoutait : « Je ne connais point l'Éternel⁸³. »

C'est à l'expiration des quarante-deux mois, à la fin du XVIII^e siècle, que la *Bête* joue le rôle qui lui est assigné. C'est à ce moment même qu'elle monte de l'abîme, ce qui nous fournit un quatrième point d'identification. Comme

on l'a vu (p. 125) ⁷, le mot abîme désigne un état, un lieu ou un temps de désordre ou de chaos. « Fénelon voyait la monarchie incliner vers *l'abîme*. » « On revit de *l'abîme* comme au temps des Barbares. » (Victor Hugo.) Telle fut à un haut degré la condition de la France aux approches de la Révolution. Taine en a brossé le vaste et triste tableau.

Mais voici deux traits encore qui appartiennent à la même époque : [nation] *qui est appelée, dans un sens spirituel* [ou figuré], *Sodome et Egypte*.

Fureur de plaisir, Athéisme

Ces deux traits appartiennent à l'histoire de France. L'époque qui précéda la Révolution fut caractérisée à la fois par la licence des mœurs et par l'incrédulité ouvertement professée. Taine peint la « fureur incroyable » de plaisir qui régnait vers 1770. « Pour le beau monde, dit-il, la vie est un carnaval aussi libre et presque aussi débraillé qu'à Venise », où il « dure six mois, tandis qu'en France il dure toute l'année ».

« Jusqu'à la régence du duc d'Orléans, écrit Duruy, la débauche avait gardé certains voiles ; alors, le cynisme des mœurs, comme celui de la pensée, s'affiche tout haut.... Jamais il ne s'était vu telle légèreté de conduite ni telle licence d'esprit. » Parlant de la fin du règne de Louis XV, l'historien se « voit forcé de laisser sous le voile les mœurs et les croyances. Jamais, depuis l'empire romain, la moralité n'était tombée si bas....⁸⁴. »

« Qu'on me montre un autre pays au monde, dit Joseph de Maistre, où l'on voie, dans un aussi court espace de temps, les noms les plus illustres figurer dans les procès les plus scandaleux, où le rapt, le viol, le larcin, le faux, la prostitution, font retentir les tribunaux étonnés, et frémir les ombres des anciens preux....⁸⁵ » « Époque de démoralisation profonde et de scandaleuse incrédulité,

dit Vulliet. L'exemple était parti de France, et nulle part le désordre moral ne se montrait aussi grand. Mais la contagion se répandit cependant dans tout l'Occident, préparant les terribles calamités qui devaient affliger l'Europe vers la fin du XVIII^e siècle⁸⁶. »

Après les mœurs, c'est la foi qui s'écroula. Les philosophes et les encyclopédistes : Montesquieu, Voltaire, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Rousseau, lancent depuis un siècle leurs sophismes et leurs sarcasmes contre les remparts du christianisme. Taine a étudié cette guerre dans le détail. Avec la Régence, l'incrédulité se produit au grand jour. « Je ne crois pas, dit la princesse Palatine en 1722, qu'il y ait à Paris, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les laïques, cent personnes qui aient la véritable foi ou qui croient même en notre Seigneur. Cela fait frémir. » « La haine contre les prêtres, dit d'Argenson en 1753, va au dernier excès. A peine osent-ils se montrer dans les rues sans être hués.... On ira jusqu'où on doit aller ; on bannira tous prêtres, tout sacerdoce, toute révélation, tout mystère. »

Famine — Anarchie — La Bête montant de l'abîme

Sur ce chemin d'*Egypte* et de *Sodome*, la France était descendue rapidement vers *l'abîme*. Débarrassée du frein de la conscience et des sanctions futures, elle marchait à une allure précipitée, sous le fouet des appétits déchaînés, vers le désordre, la famine et l'anarchie. Toujours plus béant, le gouffre s'ouvrait devant elle. Après les guerres ruineuses de Louis XIV, le siècle licencieux de la Régence et de Louis XV avait achevé de plonger la nation dans la ruine financière. Le peuple, qui mourait de faim, criait sa misère vers le ciel. « La noblesse était accablée de dettes ;... les paysans, en certaines provinces, manquaient de tout, même de paille pour se coucher ; ceux des frontières passaient à l'étranger ; beaucoup de parties du territoire étaient incultes et désertes.... Dans la généralité

de Rouen, sur 700.000 habitants, 650.000 avaient pour lit une botte de paille. Le paysan, dans certaines provinces, revenait à l'état de sauvagerie : vivant le plus souvent d'herbes et de racines, comme les bêtes²⁷. »

Pendant ce temps, la noblesse et la cour vivaient dans le luxe le plus insensé. Le duc d'Orléans, par exemple, retirait 11.500.000 livres de rente ; une seule courtisane coûta 36 millions à Louis XV, et en un an (1751), la maison royale, sans compter la cour, dévora 68 millions. Pour avoir l'équivalent de ces sommes en monnaie actuelle, il faudrait les multiplier par dix. « Le paysan, au bas de l'échelle, dans la misère et l'ignorance, portait avec colère tout le poids d'une société qui l'écrasait... La nation finit par désirer un changement... On demandait l'impôt payé par tous au lieu de la misère taxée et de la richesse affranchie... Ces réclamations étaient si vives, si générales, que la nécessité d'y faire droit frappait tous les regards clairvoyants...⁸⁸ »

« Quand, à la fin des temps, dit Michelet, la Révolution éclata, CE FUT UNE COMMOTION IMMENSE ;.... CE FUT LE RÉSULTAT DE CAUSES INFINIES, PROFONDES, AGISSANT DU FOND DES SIÈCLES. » Enfin, le fond du gouffre est atteint. N'en pouvant plus, le peuple français se redresse dans un mouvement de colère brutale. Exaspéré, aveugle, semblable à une bête fauve tenaillée par la faim, il se rue sur le clergé, sur la noblesse, sur le trône. Il renverse tout devant lui. Ne sachant distinguer entre la religion de la Bible et celle de Rome, confondant liberté et licence, innocents et coupables, il foule aux pieds les commandements de Dieu et les préceptes des hommes, la foi au Créateur et la foi en la créature, les barrières de la superstition et celles de la morale.

La Religion abolie en France

La bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra, et les tuera. Et leurs cadavres seront sur la place de la grande ville.

L'Europe, le monde, effaré, voit une nation jadis religieuse jusqu'à la superstition, dévote jusqu'au crime, renier solennellement son Créateur. Un nouveau calendrier qui rompt avec dix-huit siècles de christianisme est voté le 5 août 1793. Le 7 novembre, l'athéisme officiel est proclamé. Le 10 novembre, le culte de la Raison, sous l'image d'une actrice de l'Opéra, est inauguré à la Convention et à Notre-Dame. Par un décret du 30 Brumaire de l'an II de la République (20 novembre), la Convention abolit l'exercice de tous les cultes⁸⁹. On avait vu, cinq jours auparavant, curés, pasteurs et rabbins abjurer leur foi devant la Convention ; on avait vu défiler dans la salle, aux acclamations des spectateurs, « une foule immense d'hommes couverts de dalmatiques, chasubles et chapes, et apportant sur des brancards des calices, des ciboires, des soleils, des plats d'or et d'argent.... et mille autres ustensiles. » La fanfare retentit, on dansa, et Dubois, l'orateur de la députation, proclama pompeusement la fin de la religion chrétienne. Assimilant le christianisme à sa caricature, il s'écria :

« La raison vient de remporter une grande victoire sur le fanatisme ; une religion d'erreur et de sang est anéantie ; depuis dix-huit siècles, elle n'a causé que des maux à la terre, et on la nommait divine !... Les guerres des croisades, des Vaudois, des Albigeois, les Vêpres siciliennes, le massacre de la Saint-Barthélemy, voilà son ouvrage, voilà ses trophées : *qu'elle disparaisse de la surface de la terre*, et le bonheur va y renaître ; les hommes ne seront plus qu'un peuple de frères et d'amis. Ce jour n'est pas loin, j'ose le prédire.... NOUS JURONS (tout le monde lève la main) DE N'AVOIR D'AUTRE CULTE QUE CELUI DE LA RAISON, DE LA LIBERTÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA RÉPUBLIQUE !

« *Un cri unanime part de tous les coins de la salle : NOUS LE JURONS ! Vive la République !* Les discours et le serment sont accueillis par les transports d'une joie universelle.

« *Le président* : En un instant, vous faites entrer dans le néant dix-huit siècles d'erreur.... L'assemblée reçoit votre serment au nom de la patrie.

« *Toutes les voix* : Nous le tiendrons⁹⁰. »

De son côté, le Club du Musée avait annoncé à la Convention que les citoyens de cette section « ont fait justice de tous les livres de la superstition et du mensonge. Bréviaires, livres de prières, ANCIENS ET NOUVEAUX TESTAMENTS ONT EXPIÉ DANS UN GRAND FEU LES FOLIES QU'ILS ONT FAIT COMMETTRE AU GENRE HUMAIN. » Le même numéro du *Moniteur* qui rapporte cette nouvelle raconte qu'à Lyon, APRÈS AVOIR FAIT BOIRE DU VIN A UN ANE, EN PARODIE DE LA SAINTE CÈNE, ON LUI FIT TRAINER UNE BIBLE PAR LES RUES. Au cours de cette mascarade impie, on adora un Conventionnel mort pour la cause, puis on conduisit en procession l'âne coiffé d'une mitre, et on brûla ensuite UN ÉVANGILE et un crucifix.

Dans son numéro du 1^{er} Frimaire, le *Moniteur* publiait une lettre de Rochefort où on lisait : « Hier, jour de la Décade, se sont effacées les dernières traces des honneurs superstitieux : un grand bûcher élevé sur la place portait en étendard une multitude d'images et de tableaux tirés des églises. Le public a couvert le bûcher de 5 à 6.000 volumes de LIVRES dits PIEUX, et l'autodafé s'est fait aux acclamations universelles et au milieu des chants républicains. De partout, LES LIVRES PLEUVAIENT, et jusqu'aux Juifs que nous avons dans cette ville y sont venus solennellement porter les leurs et renoncer à la ridicule attente du Messie. La MASSE DES LIVRES apportés a été telle que le feu allumé n'était pas encore éteint à dix heures ce matin. C'est ainsi que les Rochefortais ont terminé le dépouillement de leurs anciennes superstitions, après en avoir les premiers donné l'exemple à toute la France, il y a un mois. »

Dans les départements du Nord, écrit-on à la Convention, on ferme partout les églises, on brûle les confes-

sionnaires et les saints, on fait des *gargousses* de canons avec les livres de liturgie sacrée. Tous les citoyens crient : « Plus de prêtres ! » De la Vendée, les représentants de la Convention écrivent : « On se débaptise en foule. Les prêtres brûlent leurs lettres de prêtrise. A Nantes, des bûchers dressés sur la place publique BRULAIENT les statues, les images, LES LIVRES SACRÉS.... Le délire et la fureur semblaient avoir saisi le peuple. Cette ivresse portait les masses aux plus hideux excès contre les temples, les autels, les images du culte ancien et même contre les sépulcres des rois. On assista aux profanations et dévastations des temples, à la dispersion des fidèles, à l'emprisonnement et au martyre des prêtres qui préféraient la mort à l'apostasie⁹¹. » Curés et évêques sont traqués, bannis, exportés, entassés dans les prisons, massacrés, noyés. A Arras, leur sang coule à flots. A Lyon, cent vingt d'entre eux sont condamnés à mort en un seul jour. En un an, 1448 prêtres français et 8235 prêtres belges furent envoyés à Cayenne. Le courant entraîna tous les autres cultes dans la proscription du catholicisme.

Triomphe momentané des incrédules

Des hommes d'entre les peuples, les tribus, les langues et les nations, verront leurs cadavres pendant trois jours et demi, et ils ne permettront pas que leurs cadavres soient mis dans un sépulcre. (9)

La France servait de spectacle à un monde étonné. Les croyants en tous pays redoublaient de prières en faveur d'un peuple atteint de vertige, et ils entouraient la Parole de Dieu d'un respect d'autant plus grand qu'elle était plus bafouée. L'effroi fut tel en Europe, en Angleterre et en Amérique, à l'ouïe de ces événements, qu'on vit se produire des réveils de la conscience et de la vie religieuse. De divers côtés, on se mit à étudier les prophéties de la Bible avec le sentiment que le monde approchait de sa fin.

Lavater, l'éloquent prédicateur zurichois, déclarait qu'aucune nation n'avait jamais bafoué si impudemment la religion. Et il s'écriait : « O France ! exemple sans exemple, ne nous serviras-tu pas d'avertissement ? Ne nous enseigneras-tu pas à quel niveau peut descendre un peuple qui — croyant avoir atteint les sommets du progrès — blasphème le serment, la conscience et la religion ? » Burke, homme d'Etat anglais, qualifiait ce qui se passait en France « d'épémie de fanatisme athée », de « fureur maligne », et y voyait un « ulcère engendrant la corruption des mœurs et la décomposition de la société »¹².

Et à cause d'eux les habitants de la terre se réjouiront et seront dans l'allégresse, et ils s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes ont tourmenté les habitants de la terre. (10)

Par contre, la foule des indifférents et des impies en tous pays jubilait, applaudissant aux spectacles sacrilèges qui les encourageaient dans leur incredulité. Colèreux, J. de Maistre le constate : « Les professeurs allemands s'exaltèrent devant... cette canaille parasite... Toute la fange de l'Europe se souleva et tend vers Paris par un mouvement d'affinité. » (*Mélanges inédits.*) L'homme se croit heureux quand il peut étouffer la voix de Dieu dans sa conscience. Cette joie devait être de courte durée quant à l'égoïsme des deux *Témoins* sur le sol français.

Retour à Dieu après trois ans et demi

Après les trois jours et demi, un esprit de vie, venant de Dieu, entra en eux, et ils se tinrent sur leurs pieds ; et une grande crainte s'empara de ceux qui les voyaient. (11)

La France elle-même ne put supporter longtemps les dures conséquences de sa révolte contre Dieu et sa Parole. La famille s'en allait ; la société chancelait sur ses bases. Le peuple fut pris, à cette vue, d'une sainte épouvante, et s'arrêta brusquement dans sa marche affolée vers la ruine.



Au mois de mai 1797, au conseil des Cinq-Cents, plusieurs orateurs avaient déploré la démoralisation et le brigandage qui se répandaient partout. Une commission fut chargée de préparer une « NOUVELLE LOI SUR LES CULTES ». Le samedi, 17 juin, en réponse à des « réclamations venues de toutes parts », Camille Jordan, son président, demanda à présenter son rapport. Invité à le faire séance tenante, l'orateur rappela que « l'opinion publique sollicitait depuis longtemps une révision des lois portées sur les cultes et leurs ministres ».

Il commença par exalter la nécessité de la religion pour assurer le bonheur et la prospérité d'un peuple, et il cita, en faveur de sa thèse, les quatre années qui venaient de s'écouler. « La foi en Dieu, dit-il, est pour l'Etat une garantie d'ordre et de stabilité que les meilleures lois sont incapables de remplacer. » Et il attribua « les crimes qui venaient de ravager l'empire » à la disparition de la Loi divine dans les cœurs. « La pensée de PROSCRIRE TOUS LES CULTES EN FRANCE, s'écria-t-il, EST UNE PENSÉE IMPIE... Elle est exécrée dans cette enceinte. » Puis Camille Jordan proclama solennellement, à la face de la nation et du monde entier, la RÉHABILITATION DE LA RELIGION :

« Que tous nos concitoyens soient donc aujourd'hui pleinement rassurés : que tous, catholiques, protestants, assermentés, insermentés, sachent que c'est LA VOLONTÉ DU LÉGISLATEUR, comme le VŒU DE LA LOI, QU'ILS SUIVENT EN LIBERTÉ LA RELIGION QUE LEUR CŒUR A CHOISIE. JÉ LEUR EN RENOUVELLE, EN VOTRE NOM, LA PROMESSE SACRÉE : TOUS LES CULTES SONT LIBRES EN FRANCE. »

Avec une logique rigoureuse, le rapporteur déduisait du principe posé les conséquences suivantes : séparation de l'Eglise et de l'Etat, et liberté pour chacun de choisir son jour de culte, matière dans laquelle l'Etat n'a pas à intervenir. L'assemblée ordonna l'impression de ce rapport. Les orateurs qui prirent part à la discussion firent remarquer qu'en revenant à la foi en Dieu, c'était du vrai Dieu qu'il

s'agissait, et non pas de « celui qui avait inspiré les Croisades, les Vêpres siciliennes, les massacres d'Irlande ; celui de Philippe II, de Charles IX, de Catherine de Médicis, de Charles I^{er} d'Angleterre ». Telle fut la séance mémorable où *un esprit de vie venant de Dieu* rendit la vie aux deux *Témoins*, et où *une grande crainte s'empara de ceux qui les voyaient*. Moment solennel, où la France, par ses représentants, releva les yeux vers le ciel, et revint au culte du vrai Dieu.

Prédiction étonnante

L'Évangile ne devait rester à l'état de *cadavres sur la place de la grande ville que pendant trois jours et demi*. Selon la règle du langage symbolique, ce chiffre signifie littéralement *trois ans et demi*. Admirez l'exactitude de notre prophétie, telle que permet de le constater le *Moniteur*. Le décret de la Convention interdisant l'exercice de tous les cultes avait été rendu le 30 Brumaire de l'an II, soit le 20 novembre 1793. Une période de trois ans et demi, à partir de cette date, devait aboutir au 20 mai 1797. Passé le 20 août cette période était plus proche de quatre ans que de trois ans et demi. Or le discours de Camille Jordan proclamant la restauration des cultes au nom du Corps législatif eut lieu LE 17 JUIN 1797. La question épineuse de savoir si, oui ou non, on devait exiger des prêtres une déclaration de soumission aux lois, prolongea la discussion durant près d'un mois. Sans cette discussion, le vote qui réhabilitait le christianisme eût été pris séance tenante, et eût réuni l'unanimité absolue de tous les suffrages. On peut donc dire que c'est le 17 JUIN que fut annulée la profession officielle d'athéisme. C'était TROIS ANS, SIX MOIS et 28 jours APRÈS LA SÉANCE TÉNÉBREUSE DU 20 NOVEMBRE 1793.

Réveil religieux en France

Et une grande crainte s'empara de ceux qui les voyaient. Passé l'enivrement du plaisir, vinrent la satiété, le dégoût, la réaction. On vit se produire un brusque revi-

rement dans l'opinion publique. Devant les ruines morales et physiques accumulées, une sainte frayeur amena, avec la réouverture des temples, un mouvement irrésistible vers la religion. Les chroniques de l'époque nous parlent d'un réveil religieux qui fait penser aux premiers temps du christianisme. « Dans la plupart des villes, le peuple se porta aux services religieux avec une ardeur extraordinaire. Les temples ne pouvaient contenir les assistants ; ceux-ci eussent voulu prolonger indéfiniment leurs actes d'adoration. Les larmes coulaient de leurs yeux. A Sens, les travaux furent suspendus, et l'on vit dans l'église de Saint-Pierre les fidèles prosternés la face contre terre pour faire amende honorable de leurs égarements passés. » « Que la religion renaisse parmi nous, écrivait l'évêque Grégoire ; qu'elle renaisse pure comme elle sortit des mains de Jésus-Christ. Nous sommes replacés pour ainsi dire à l'origine de l'Eglise. »

Prêchant dans la chaire de Notre-Dame, le 15 août 1797, l'évêque Lecoz exprimait sa joie de voir la religion, naguère proscrite, *sortir de son tombeau* comme le Christ. « Qui de vous eût osé, je ne dis pas assurer, mais donner comme probable que dans peu l'on verrait réunis dans ce lieu saint... ces pasteurs vertueux, tous ces prêtres intrépides qui naguère... erraient de caverne en caverne ou gémissaient dans des cachots infects et ténébreux ? » L'orateur peignait ensuite le rétablissement de la religion en France : « Plus de quarante mille paroisses y ont repris, avec une sainte avidité, l'exercice du culte de leurs pères. Que ne pouvons-nous vous retracer ici ces scènes attendrissantes dont nous avons été témoins dans nos diocèses respectifs ! Vous verriez des hommes simples qui cultivent les champs, tressaillir d'aise au seul nom de Jésus-Christ... Que de pieuses larmes ont arrosé les pavés de ces temples à demi ruinés ! Que de cris d'allégresse ! Que de chants de reconnaissance ont tout à coup ébranlé ces voûtes ! »

Le clergé constitutionnel qui, le premier, prit l'initiative du rétablissement du culte, tout en tendant la main

aux prêtres insermentés⁹³, voulait ramener l'Eglise à ses origines. Il se montrait décidé à rester en dehors de la politique, et à ne recevoir de l'Etat aucun secours. « Dieu seul sera votre appui », écrivait à son clergé l'évêque Grégoire dans les *Annales religieuses*. « Le christianisme ne se mêle pas de gouvernement », disait de son côté l'évêque de Sens : « Il n'en gêne aucun, et vit paisible sous tous. » « Les destinées du christianisme étaient depuis longtemps obscurcies, disaient les *Annales*, par toutes les passions qui assiègent les cours. Le christianisme va désormais briller de sa propre gloire, et puisque les papes vont heureusement n'être que des évêques, les ministres de la religion sont plus que jamais assurés de lui attacher irrévocablement les peuples. »

Sous un souffle de réforme, l'Eglise renaissante « aspirait à développer dans son sein une piété véritable qui tint moins aux formes qu'au fond religieux. Grégoire s'efforçait de combattre les pèlerinages superstitieux.... Il cherchait également à dégager la vénération des reliques des exagérations qui s'y mêlaient. » Il déclarait ne vouloir pas conserver dans l'Eglise « des chrétiens qui ne le sont que de nom ». Il exhortait les fidèles à faire une lecture assidue du Nouveau Testament, à prononcer tous les jours des prières en français dans leurs maisons, tout en promettant d'introduire la langue vulgaire dans les prières au prône. Le casuel était aboli.

Le même Grégoire, évêque de Blois, président du premier concile gallican (août 1797), et convocateur du second, qui eut lieu en juin 1801, disait dans sa lettre encyclique : « Quelques-uns d'entre vous êtes spécialement alarmés de ce que nos églises sont dépouillées de tous leurs biens.... En ceci, adorez la Providence divine. Vous le savez, depuis longtemps les impies osaient dire que la religion de Jésus-Christ n'était soutenue et conservée que par les grands biens dont jouissaient ses ministres. Depuis longtemps aussi l'Eglise gémissait de voir entrer dans son sanctuaire des hommes qui n'y paraissaient conduits que par la vue

de ses richesses. Le Seigneur a voulu du même coup et confondre les calomnieux blasphèmes des incrédules, et faire cesser la cupidité scandaleuse de ses ministres. La religion qu'il fonda sans le secours des richesses, il la veut aussi maintenir sans ce secours indigne de lui.... Réjouissons-nous de ce précieux dépouillement, et bénissons le Seigneur qui, par un coup admirable de sa bienveillante sagesse, a ressuscité cet ancien état de choses que les plus pieux de ses enfants ne cessaient de regretter⁹⁴. »

La Bible réhabilitée et triomphante

Et ils entendirent du ciel une voix qui leur disait : Montez ici ! Et ils montèrent au ciel dans la nuée ; et leurs ennemis les virent. (12)

Belle image d'une réhabilitation qui s'achève en apothéose ! Voltaire s'était vanté de faire disparaître à lui tout seul la religion fondée par les douze Galiléens. Ses émules de la Révolution s'étaient imaginés avoir atteint leur but. Au lieu de cela, la bourrasque révolutionnaire et athée était à peine dissipée que l'on voyait se dessiner en divers pays un grand mouvement en faveur de la propagation des saintes Ecritures et de la fondation de missions en terres païennes. C'est entre 1792 et 1822 que naquirent les grandes sociétés bibliques et missionnaires protestantes qui ont ouvert ce qu'on a appelé le siècle de la Bible et des missions. Notons quelques dates. En 1818, organisation de la Société biblique protestante de Paris ; en 1820, la Société biblique britannique et étrangère ouvrait à Paris son agence française, à laquelle, en 1831, le ministre de l'Instruction publique commandait 20.000 Nouveaux Testaments pour être employés dans les écoles. L'année suivante, sous Louis-Philippe, les membres du Conseil royal demandaient 40.000 Nouveaux Testaments pour être distribués dans les écoles de seize départements. En trente-deux ans, l'une de ces sociétés distribua en France 750.000 volumes ; l'autre, en un siècle, en a écoulé, sur le même

territoire, treize millions d'exemplaires, et distribué plus de 71.612 Nouveaux Testaments aux soldats français en Crimée, et un million aux troupes françaises durant la guerre de 1870.

En 1933, la Société biblique britannique et étrangère pouvait enregistrer une distribution totale, depuis son origine, de quatre cent cinquante millions d'exemplaires des saintes Ecritures. La Société biblique américaine en a distribué quatre-vingt-sept millions en quatre-vingt-dix ans. Aujourd'hui, la Bible s'imprime en plus de six cent quatre-vingts langues ou dialectes, chiffre qui s'augmente tous les mois d'une langue nouvelle.

A cette heure-là il y eut un grand tremblement de terre, et la dixième partie de la ville tomba ; sept mille noms d'hommes furent tués dans ce tremblement de terre, et les autres furent effrayés et donnèrent gloire au Dieu du ciel. (13)

Ce dernier tableau résume tout le côté politique de cette mémorable tragédie, et la rattache par là à la sixième Trompette. On y embrasse d'un coup d'œil « l'immense commotion » (*Michelet*) qui, au dire de Lamartine, fit de la France « un vaste cimetière.... Fusillée à Toulon, mitraillée à Lyon, noyée à Nantes, guillotinée à Paris, emprisonnée, dénoncée, séquestrée, terrifiée partout, la France ressemblait à une nation conquise et ravagée par une de ces grandes invasions de peuples qui balayèrent les vieilles civilisations à la chute de l'empire romain.... Le roi fut exécuté. Tous les trônes tremblèrent ; tous les peuples reculérent d'étonnement et d'horreur devant ce sacrilège de la royauté⁹⁵. » Quand la nouvelle en parvint à Londres, M. de Chauvelin, ambassadeur de France en Angleterre, reçut l'ordre de quitter le pays dans les vingt-quatre heures. Catherine de Russie obligea à l'instant les sujets français à sortir de ses Etats.

La dixième partie de la ville tomba. Expression lapidaire qui résume toute la tragédie avec une merveilleuse

brièveté : une dixième partie de la chrétienté, un de ses dix royaumes, celui qui occupe la terre magnifique des Gaulois, s'affalait sur le sol, politiquement, économiquement, moralement, religieusement. En tout cela, pour avoir méconnu et banni les *Deux Témoins* qui eussent pu faire de son histoire une suite incomparable de *Gesta Dei per Francos* !

Sept mille noms d'hommes. Les versions qui adoptent les variantes du manuscrit du Vatican (Lausanne, Vevey, Diaglott, etc.) traduisent : « Et il périt dans le tremblement de terre sept milliers de *noms d'hommes* » ou : « sept mille *titres d'hommes* ». On affirme que les titres de noblesse abolis par les divers gouvernements révolutionnaires, de 1789 à 1797, s'élèvent au chiffre approximatif de *sept mille*.

La sixième Trompette faisait entendre ses éclats formidables au sein de la plus policée des nations de l'Occident, et le bruit en retentissait dans le monde entier. Grâce à la loi divine des compensations, par où la Providence tire toujours le bien du mal, on entendit de nouveau, au travers des cris rauques de la populace, la voix douce et triomphante des martyrs. Quelques-uns de ses plus beaux accents retentirent sur les débris d'un trône illustré par toutes les gloires et toutes les turpitudes. Héritier involontaire et bouc émissaire des règnes précédents, Louis XVI, « avec un courage et une résignation chrétienne que la postérité admire » (*Duruy*), monta, le 21 janvier 1793, sur l'échafaud dressé place de la Concorde. Il avait écrit dans son testament : « Je laisse mon âme à Dieu, mon Créateur. Je le prie de la recevoir dans sa miséricorde, et de me pardonner mes péchés. Je prie ceux que je pourrais avoir offensés involontairement de me pardonner.... Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun motif, et je prie Dieu de leur pardonner. » Et cette belle parole en face de la guillotine : « Je pardonne aux auteurs de ma mort, et je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe pas sur la France⁹⁶. »

La reine, également préparée à la mort par d'atroces souffrances morales, écrivait dans sa prison : « Je recommande à mon fils de ne chercher jamais à venger notre mort.... Je demande sincèrement à Dieu de pardonner les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe.... Je demande pardon à tous ceux que je connais, de toutes les peines que j'aurais pu leur causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. »



Le second malheur est passé. Voici, le troisième malheur vient bientôt. (14)

La parenthèse consacrée à la phase occidentale de la sixième Trompette est fermée. La phase orientale de cette Trompette s'est elle-même terminée, on l'a vu, vers 1840. A partir de cette date, *le troisième malheur vient bientôt*. Dès lors, on peut considérer comme prochaine la sonnerie terrifiante de la septième Trompette, celle qui doit inaugurer le jugement des peuples et instaurer, sous le sceptre de Jésus-Christ, l'ère des justes et des débonnaires.

Septième Trompette

Jésus-Christ règne

Le septième ange sonna de la trompette. Et il y eut dans le ciel de fortes voix qui disaient : Le royaume du monde est remis à notre Seigneur et à son Christ ; et il régnera aux siècles des siècles. (15)

Nous avons ici la proclamation d'un fait accompli, fait central, vers lequel convergent tous les rayons prophétiques : l'entrée du Fils de Dieu dans son règne pour mettre fin aux royaumes de ce monde et à leurs sanglantes rivalités. La description détaillée des événements qui se rangent sous la septième Trompette viendra plus loin ; elle

57 En 1844, le dixième jour du septième mois, jour de la purification du sanctuaire mosaïque, tombait, d'après le calendrier israélite, sur le 22 octobre. Voir Lévit. 23 : 27 et le chap. 16 du même livre.

58 Lévit. 23 ; 1 Pier. 4 : 17 ; Hébr. chap. 8-10 ; Act. 3 : 19 ; Apoc. 3 : 5 ; 14 : 6, 7.

59 Zach. 9 : 9.

60 Zach. 2 : 1. — Eccl. 12 : 15, 16 ; Deut. 4 : 2, 13, 14 ; 5 : 6-22 ; 6 : 5, 6 ; Rom. 2 : 14, 15 ; 4 : 15 ; 7 : 12 ; 8 : 3, 4 ; 13 : 8-10 ; Jacq. 2 : 8-12 ; Jér. 31 : 33 ; Ez. 36 : 24-28.

61 Hébr. 4 : 14-16 ; 1 Jean 2 : 1, 2 ; 4 : 10 ; Hébr. 9 : 12, 24.

62 Lévit. chap. 16 ; Hébr. chap. 9 : 1-10, 23, 24.

63 $42 \times 30 = 1260$; $3 \times 360 = 1080 + 180 = 1260$. Dan. 7 : 25 ; Apoc. 11 : 2, 3 ; 12 : 14 ; 13 : 5.

64 Voir plus loin la vision du chapitre 13.

65 Apoc. 14 : 8 ; 17 : 18 ; 18 : 10.

66 Zach. 4 : -6, 11, 14 ; Ps. 119 : 105, 130.

67 *Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse ou Révélation de s. Jean*, par Jean Napeir, 3^e édition, La Rochelle, 1607. — *Explication de l'Apocalypse de Jésus-Christ*, A. Leyden, 1633. — *Introduction à l'Exposition de l'Apocalypse*, par Baltasar Octavien Amyraut, La Haye, 1658, p. 36.

68 Cité par D. Lortsch, *La Bible en France*, Paris, 1910, pp. 12-16, 21-27.

69 *Concile de Taracon*, canon 2. Année 1234, cité par D. Lortsch, *ouv. cité*.

70 A. Borrel, *Antoine Court*, Toulouse, 1863, pp. 147, 148, 173, 174.

71 Deut. chap. 28, 29.

72 Henri Dacremont, *Gerson*, Paris, 1931.

73 A. Vulliet, *Histoire Moderne*, 3^e éd. revue, pp. 296, 297.

74 Le terme grec *abussos* revêt dans le Nouveau Testament l'une ou l'autre des définitions suivantes ou plusieurs à la fois : (a) un lieu indésirable, Luc 8 : 31 ; Marc 5 : 8 ; (b) un lieu de souffrances ou de châtement, Rom. 10 : 7. Voir plus haut : note 17.

75 *L'accomplissement des prophéties*, Rotterdam, 1686. Vol. II, p. 175.

76 Mat. 25 : 40 ; Actes 9 : 3-5 ; Luc 10 : 16.

77 Taine, *ouv. cité*, liv. V, chap. III, sec. 1.

78 E. Quinet, *Œuvres complètes, La Révolution*, Tome II, Paris, pp. 408-414.

79 P. Seippel, *ouv. cité*, p. 30. — Cité par W.-H. Guiton, *La France et la Réforme*, 1928, p. 23.

80 *Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1892.

81 Voir les versions de Stapfer et de Crampon. Le caractère symbolique de la vision est ici nettement affirmé.

82 Figure de mots qui consiste à employer un nom propre pour un nom commun. Ex. Un Néron, pour un prince cruel.

83 Ex. 5 : 2.

84 *Histoire de France*, 21^e édition, tome II, pp. 358, 421, 422.

85 *Mélanges inédits*, p. 109, en note et p. 24.

86 A. Vulliet, *Histoire moderne*, 3^e éd., Lausanne, 1877, pp. 350, 351.

87 Duruy, *Idem*, pp. 311, 420.

88 *Idem*, pp. 410, 434.

89 *Moniteur* du 2 Frimaire, An II.

90 *Moniteur* du 14 novembre 1793.

91 Lamartine, *Histoire des Girondins*.

92 *Revol. Alman.* 1794. pp. 25-39. — *Works*, vol. V., p. 140 ; vol. VII, pp. 40, 169, 170.

93 Ceux qui avaient refusé de prêter serment d'allégeance à la Révolution.

94 Pour cette section, nous avons suivi E. de Pressensé, dans *L'Eglise et la Révolution*, liv. III, chap. 3.

95 Lamartine, *Histoire des Girondins*, Capolago, Tome VI, p. 28.

96 Selon l'opinion de Jefferson, auteur de la *Déclaration de l'Indépendance* américaine et qui fut ambassadeur des Etats-Unis à Paris peu avant la Révolution, Louis XVI était le personnage le plus consciencieux, le plus honnête et le plus économe du royaume.

97 Dan. 2 : 44 ; 7 : 27.

98 « Ainsi, cette section des Signes nous a conduits, comme celle des Sceaux (6^e) et celle des Trompettes (7^e) jusqu'à la consommation du monde ; il y a donc entre elles un parallélisme réel, bien que les points de contact soient assez rares, et que chacune nous révèle les décrets divins sous un aspect différent. » — Version Crampon, *Note* sur Apoc. 14 : 20.